



ETAPES D'UNE EXPERIMENTATION IFADEM

L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) est menée conjointement par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Ce document présente les étapes d'une expérimentation d'IFADEM dans un pays, en tenant compte des procédures et des conventions signées avec les partenaires de l'initiative. Les étapes présentées s'arrêtent à la veille d'une éventuelle phase 2, phase de déploiement à plus grande échelle d'IFADEM dans le pays ayant bénéficié d'une phase expérimentale.

Le processus de l'expérimentation est déclenché après la sélection du pays par le Secrétaire général de la Francophonie, sur la base d'une liste proposée par l'Administrateur de l'OIF et le Recteur de l'AUF, co-présidents du Comité de pilotage d'IFADEM.

Etape 1 : Etudes préalables (mois : 0)

- Constitution par le responsable de projet au sein du Comité de coordination IFADEM (CCI) à Paris concerné par le pays d'une base de documentation (rapports et études RESEN, PASEC, données ISU, AFD, Francophonie...).
- Commande à un consultant local identifié par IFADEM d'un état des lieux (sur la base de Termes de référence (TDR) standardisés) de l'organisation du système éducatif du pays concerné (organigramme du ministère, organisation de la formation initiale (FI) et de la formation continue (FC), projets antérieurs et en cours en matière de FC, statuts et catégories des enseignants du primaire, financements PTF pour l'éducation, disponibilité et coûts d'Internet...).
- Identification par les réseaux de l'AUF/OIF de personnes ressources locales en linguistique, didactique du français et des disciplines non linguistiques, pédagogie, ingénierie de formation, TICE, formation ouverte et à distance (FOAD)... Sollicitation du Groupe d'experts (GE) dans le même sens.
- Mission coordonnée par l'OIF, pour une 1^{er} rencontre des autorités politiques et institutionnelles, du chef de file des PTF du secteur et des PTF, des personnes ressources potentielles avec éventuellement un repérage terrain.
- Diffusion des rapports de mission du CCI et du fonds documentaire constitué.

Etape 2 : Séminaire d'analyse des besoins et de co-construction (livrable mois 2)

- Séminaire fermé de deux jours, organisé dans le pays avec : représentants du Ministère de l'éducation, personnes ressources identifiées en étape 1, membre(s) du Groupe d'experts (GE) d'IFADEM qui peu(ven)t arriver quelques jours avant pour prises de contact, coordonnateurs CCI et responsable projet pays, chef de file et représentants PTF, responsable du CNF.
- Objectifs : partage d'information (études préalables), présentation détaillée des principes d'IFADEM, analyse des projets existants, expression et compréhension des besoins du Ministère, présentation des fondamentaux de la FC et de la FOAD et des initiatives développées dans ce domaine avec l'appui des PTF. Analyse de la faisabilité de l'usage des technologies, réflexion sur plusieurs scénarios possibles d'expérimentation d'un dispositif de formation en partie à distance s'appuyant sur la politique et les dispositifs existants, réflexion sur le public cible et sur les objectifs prioritaires de renforcement de capacités des enseignants (étude des thèmes et des disciplines).

Etape 3 : TDR et choix des experts techniques pour l'étude sur le développement de l'expérimentation IFADEM (livrable mois 4)

- A l'issue du séminaire, des termes de référence (TDR) pour une étude de la mise en œuvre du futur dispositif de formation expérimental sont rédigés sous la coordination du responsable de projet au sein du CCI. Ils reprennent et présentent l'organisation du système éducatif local, notamment l'organisation de la FC et demandent la vérification de la faisabilité (pédagogique, technique, financière...) des scénarios abordés lors du séminaire et aboutissent à la proposition d'un projet de dispositif de formation qui pourra comporter des options.
- Parallèlement sont proposés pour mener l'étude deux experts techniques, spécialistes des dispositifs de formation continue des enseignants et de l'ingénierie de la formation à distance, sélectionné(s) dans le « vivier » d'experts techniques IFADEM (de préférence, un local et un international).
- TDR et choix des experts sont finalisés en concertation avec les PTF impliqués.

Etape 4 : Etude sur le choix du dispositif de formation (livrable mois 6)

- En se basant sur les TDR, les conclusions du séminaire, le fonds documentaire réuni, les expériences antérieures dans d'autres pays ou dans le pays, les entretiens réalisés avec les acteurs du système éducatif local et les PTF, l'étude propose un dispositif de formation mixte (en présence et à distance) guidé par les principes fondateurs d'IFADEM.

- Les experts techniques proposent :

- Les modalités d'opérationnalisation du dispositif,
- les publics cibles (apprenants),
- les objectifs du renforcement de capacités,
- le(s) niveau(x) de classe,
- sur quels acteurs du système éducatif s'appuyer (tuteurs...)
- les contenus à développer,
- les grandes lignes d'un budget.

- L'étude propose un parcours de formation organisé autour d'un :

- modèle organisationnel,
- modèle pédagogique,
- modèle technologique (expertise complémentaire de l'AUF sur les infrastructures dans le même temps)

Le dispositif à concevoir est expérimental, mais dans la mesure du possible, les experts feront des propositions qui pourront permettre d'envisager dans une phase ultérieure un déploiement pérenne de l'initiative.

- Un membre du GE est le référent scientifique de l'étude et émet des recommandations sur l'expertise qui sera proposée au Ministère, au CCI et aux PTF. Les partenaires pourront amender les conclusions de l'étude s'ils le jugent nécessaire.

Sur la base de l'étude, le CCI finalisera un budget pour l'expérimentation.

Rappel des principes fondateurs d'IFADEM :

- *Dimension francophone (enseignement du et en français) en lien avec les langues nationales*

- *Expérimentation (recherche-action) dans le domaine de la formation continue des enseignants du primaire*

- *Appui sur les acteurs et sur les structures du système éducatif national (intégration – appropriation)*

- *Gouvernance locale (Comité national IFADEM)*

- *Phase de formation de formateurs et de renforcement de capacités pour les personnels du Ministère de l'éducation*

- *Conception locale des supports (écrits, audio...) de formation (contextualisation) avec l'aide d'une expertise internationale*

- *Supports didactiques et pédagogiques exploitables par l'enseignant en autoformation (évaluation formative) avec tutorat (accompagnement régulier et de proximité)*

- *Dotations pédagogiques aux instituteurs et/ou aux écoles et/ou aux institutions de formation des maîtres*

- *Parcours de formation ou d'accompagnement professionnel inscrit dans une certaine durée (à déterminer) avec maintien des instituteurs dans les classes et tutorat de proximité*

- *Infrastructure technologique à créer ou à renforcer (composante TICE, Internet)*

- *Formations TICE, informatique et Internet pour les instituteurs et les formateurs*

- *Innovations technico-pédagogiques (type mobile learning, radio scolaire...) au service de la FC*

- *Reconnaissance de la formation par le Ministère (modalités à définir)*

Etape 5 : Convention(s) (livrable : mois 7)

- Une fois le dispositif de formation validé et son budget finalisé, rédaction et signature de la ou des convention(s), avec le Gouvernement du pays, après concertation avec les partenaires impliqués.

- Possibilité d'une seule convention globale ou d'un accord cadre de partenariat accompagné d'un avenant opérationnel (choix à discuter avec le pays).

Etape 6 : Mise en œuvre du dispositif de formation (livrable : mois X en fonction du dispositif retenu)

Rappel (non exhaustif) des différentes étapes de mise en œuvre d'une expérimentation :

- **Gouvernance** de l'Initiative (installation du Comité national IFADEM, choix des acteurs de terrain : concepteurs, tuteurs...),
- Conception et production des supports (**livrets, audio, Internet...**) de formation (groupe de concepteurs locaux mêlant principalement conseillers pédagogiques et universitaires locaux, accompagnés par un expert technique international (universitaire francophone)
- **Dotations pédagogiques** (dictionnaire, grammaire, choix en concertation avec le ministère d'une dotation pour les institutions de formation...),
- Création ou renforcement des **Espaces numériques** (rénovation ou construction d'un bâtiment, électricité avec énergie de substitution quand nécessaire, équipement informatique et connexion Internet...),
- **Formation des formateurs** (tuteurs, inspecteurs, cadres du ministère) aux supports de formation, FOAD, TICE...
- **Formation des instituteurs** (avec valorisation de la formation),
- **Evaluation des instituteurs** (modalités discutées et validées par le Comité national)

- Suivi et auto-évaluation par CCI et GE (pas forcément les ou les membres du GE ayant participé au séminaire de 2^{ème} étape)

- Possibilité d'activités, d'innovations, de recherches complémentaires sur financements additionnels

- Activités de suivi-évaluation, telles que définies dans le dispositif de suivi-évaluation d'IFADEM

**Etape 7 : TDR et choix des experts techniques pour une étude de faisabilité
d'une phase 2 (suite d'IFADEM après la phase d'expérimentation)**

- Passées les phases de conception des contenus, de formation de formateurs, d'installation des infrastructures techniques et environ à la moitié du parcours de formation des instituteurs, élaboration (par le CCI et le GE), des TDR d'une étude de faisabilité pour une éventuelle phase 2 (dite phase de relais dans l'évaluation externe de 2010) d'IFADEM dans le pays. L'étude s'appuiera sur les indicateurs de résultats de la phase expérimentale, sur des entretiens avec les acteurs de l'initiative (CCI, équipes IFADEM locales, responsables du Ministère partenaire, bénéficiaires, PTF) et en fera un bilan commenté.

- Résultats recherchés par l'étude :

- Définition des conditions d'une appropriation renforcée par le Ministère, d'un modèle pédagogique et organisationnel pour une phase 2 de déploiement (avec possibilité d'infirmer ou de confirmer celui de l'expérimentation).
- Réflexion sur un modèle économique soutenable dans le cas d'un déploiement puis d'une généralisation (phase 2 et au-delà) et recommandations sur l'intégration des méthodologies de la formation à distance dans le dispositif existant de FC du pays.

- TDR et choix de deux experts (au moins un local) sélectionnés dans le « vivier » d'experts techniques IFADEM, après concertation avec PTF impliqués.

Extrait de l'évaluation externe d'ATEMA (2010) :

Avant l'extension finale, une phase de déploiement intermédiaire [...] impliquant davantage les ministères concernés dans la gestion de l'initiative est donc souhaitable.

Ainsi, nous proposons de séquencer le déploiement d'IFADEM en 3 phases. [...] Phase initiale : l'enjeu de cette phase est de mettre en place le dispositif. [...] Cette étape doit permettre également de poser les jalons nécessaires au transfert des compétences au ministère ou à l'opérateur pressenti pour la gestion du dispositif.

Phase de relais : la phase de relais est mise en place si le portage local n'est pas complètement opérationnel. A priori, l'OIF et l'AUF ne financent pas cette étape (à la charge de l'Etat et des PTF) ou elles ne la financent que (très) partiellement mais elles continuent d'y être associées, notamment pour la formation des formateurs. Dans cette phase, le CNF reste maître d'œuvre mais accompagne une entité du pays jugée pertinente pour reprendre la maîtrise d'œuvre. [...]

Phase d'extension : l'initiative est étendue à l'ensemble du territoire national sur financement de l'Etat et des PTF et elle est gérée administrativement et pédagogiquement par les équipes locales. L'OIF et l'AUF interviennent sur l'expertise internationale, la formation des opérateurs locaux ou encore le contrôle qualité.

Etape 8 : Séminaire bilan de l'expérimentation

- A l'issue du parcours de formation, sur la base d'un rapport provisoire d'activités rédigé par le chef de projet IFADEM local en liaison avec le Comité national et le responsable de projet de l'équipe internationale ainsi que sur la base des indicateurs recueillis pendant toute la durée de l'expérimentation et des premiers résultats de l'étude phase 2, organisation d'un séminaire de bilan de l'expérimentation réunissant le Comité national, des acteurs de terrain ayant participé à la formation (concepteurs, tuteurs), des bénéficiaires (instituteurs), le CCI, représentant(s) du Groupe d'experts, les experts techniques sélectionnés pour définir la phase 2, les PTF.
- A l'issue des commentaires et échanges du séminaire, rédaction du rapport final d'activités de la phase d'expérimentation.
- Communication et cérémonies officielles à organiser à la fin de l'expérimentation.

Etape 9 : Remise de l'étude de faisabilité de la phase 2

- Remise du rapport final de l'étude de faisabilité sur une éventuelle phase 2 (et de bilan de la phase 1) comprenant des recommandations pour intégrer un dispositif de type IFADEM, s'appuyant en partie sur la formation à distance, au sein de la stratégie de FC du Ministère.
- En parallèle, recherche par IFADEM et le Ministère de partenaires techniques et financiers pour la phase 2.

Une dixième étape pourrait être une évaluation externe de la phase d'expérimentation. Pour l'AUF et l'OIF, le dispositif d'auto-évaluation qui aura été mis en place pour l'Initiative, l'accompagnement du GE ainsi que le séminaire de fin suffisent à rendre compte de l'expérimentation et de ses bilans.

En revanche si des financements complémentaires devaient intervenir dans le pays, le ou les partenaire(s) technique(s) et financier(s) concerné(s) pourraient demander des conditions complémentaires d'évaluation.

Lexique des acronymes et termes utilisés

Appropriation	Objectif et mécanisme d'IFADEM devant permettre au ministère de l'éducation partenaire de déployer à terme avec ses propres moyens un dispositif de formation de type IFADEM pour la formation continue de ses enseignants.
Auto-évaluation	Suivi de l'avancement de l'initiative dans un pays mis en œuvre par le CCI et le GE.
Autoformation	Méthode pédagogique qui permet à l'instituteur de travailler seul avec ses supports de formation.
AUF	Agence universitaire de la Francophonie. Maître d'ouvrage conjoint d'IFADEM avec l'OIF.
CNF	Campus numérique francophone de l'AUF. Le CNF est le relais de terrain pour l'AUF et l'OIF. Il héberge et encadre administrativement l'équipe locale éventuellement constituée par IFADEM. Il permet le paiement local de prestations, organise de nombreuses activités (formations, création des Espaces numériques...) et assure le suivi local.
CCI	Comité de coordination IFADEM. Composé notamment d'un coordonnateur désigné par le Recteur de l'AUF et d'un coordonnateur désigné par l'Administrateur de l'OIF. Chargés de l'animation et du suivi général de l'initiative.
CN	Comité national. Gouvernance locale d'IFADEM. Présidé par une haute autorité du ministère de l'éducation, le CN a pour mission d'encadrer institutionnellement, administrativement et en partie financièrement l'initiative dans le pays.
Concepteur	Concepteur des contenus / livrets de formation spécifiquement créés dans un pays pour IFADEM. Souvent un conseiller pédagogique. Des universitaires (didacticiens) sont intégrés à ce groupe.
Contextualisation	Concerne les contenus de formation qui sont adaptés aux contextes éducatifs et sociaux du pays considéré.
CZZ	Appui financier de l'AFD à IFADEM, structuré en 3 composantes et concernant plusieurs pays d'Afrique.
Déploiement	Phase 2 de l'Initiative. Caractérise l'extension d'IFADEM dans un pays, au delà de la phase expérimentale (extension territoriale, plus grand nombre d'enseignants ciblés...).
Dispositif	Dispositif de formation. Caractérise un ensemble de composantes (humaines, pédagogiques, technologiques...) et de leurs relations entre elles qui composent un système d'apprentissage.
Dotation pédagogique	Ouvrages (dictionnaire, grammaire...) et supports de formation (livrets, audio...) donnés aux enseignants et aux institutions de formation impliqués dans IFADEM.
Espace numérique	Infrastructure technologique créé au sein d'une institution de formation des maîtres et proposant ordinateurs et connexion Internet.
Expérimentation	Phase 1 d'IFADEM dans un pays où est testé un dispositif de formation.
Expert technique	Spécialiste d'un domaine employé ponctuellement lors des phases

	de conception, de développement, d'évaluation d'IFADEM. Autre appellation : consultant, personne ressource .
Extension	Phase 2 d'IFADEM dans un pays à l'issue de l'expérimentation initiale. Déploiement à plus grande échelle de l'initiative dans un pays.
F.C.	Formation continue . Activité ou cycle de formation des enseignants en poste.
F.I.	Formation initiale . Cycle de formation des instituteurs avant leur affectation.
FOAD	Formation ouverte et à distance . Modalité de formation qui n'implique par la présence des apprenants.
Formateur	Spécialiste local en charge à un titre ou à un autre de la formation des instituteurs.
GE	Groupe d'experts . 12 membres chargés du suivi scientifique d'IFADEM.
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maitres . Marque déposée par l'AUF et l'OIF.
OIF	Organisation internationale de la Francophonie . Maitre d'ouvrage conjoint d'IFADEM avec l'AUF.
Parcours	Période de formation et modalités pédagogiques proposés aux instituteurs.
PTF	Partenaire technique et financier . Apporte des financements, des prestations ou des services complémentaires à ceux de l'AUF et de l'OIF pour le développement d'IFADEM.
Responsable de projet	Membre de l'équipe internationale du CCI chargé de suivre plusieurs pays où IFADEM se déploie.
TDR	Termes de référence . Définition de l'objet exact et des résultats attendus d'une étude ou d'une expertise.
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation . Innover en éducation en utilisant des technologies pour l'apprentissage des élèves ou la formation des formateurs.
Tuteur	Accompagne les instituteurs pendant leur parcours de formation et les aide à surmonter leurs difficultés. Il peut s'agir d'un inspecteur, d'un conseiller pédagogique ou d'un directeur d'école selon les dispositifs mis en place par les systèmes éducatifs.
Valorisation	Reconnaissance par le Ministère du parcours de formation suivi par les instituteurs et débouchant sur un bénéfice (forme à déterminer) pour ces derniers.
Vivier	Base de données dans laquelle le CCI identifie des experts techniques. Ces derniers sont issus le plus souvent des réseaux de l'AUF (linguistes, Res@TICE) et de l'OIF.